



# Le Sourd' Infos



**B**ulletin municipal - Juillet 2013 - N° **8**

## Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Depuis notre dernier bulletin d'octobre 2012 notre ville a encore bien évolué et ceci dans le respect des engagements.

Tout d'abord notre centre ville et plus particulièrement la place de la République ont été réaménagés, nous permettant de réaliser des économies substantielles de consommation d'eau en supprimant les fuites (90m<sup>3</sup> jour), donnant un nouvel attrait et favorisant ainsi l'accès à nos commerces et la déambulation. Avec sa nouvelle organisation du stationnement ce sont plus de 400 rotations de véhicules qui peuvent avoir lieu chaque jour sur ce seul espace. (Notre ville compte 962 places de stationnement dont 812 de durée illimitée). La réimplantation de la fontaine lui redonnera tout son attrait et gageons-le attirera la curiosité. L'opération de mécénat mise en place reçoit un accueil favorable des sourdins, de divers organismes dont la Fondation du Patrimoine et l'Association de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne, présidée par Mr Brionne. Chacun a bien compris l'intérêt pour notre ville d'être toujours plus attrayante. De ce fait le coût résiduel pour la ville ne dépassera pas 75 000 €. Merci de votre soutien.

Les réseaux humides ont été réhabilités dans les rue Carnot et G<sup>al</sup> Huard, le dallage des trottoirs, l'effacement des réseaux et la voirie seront réalisés au cours du 3<sup>e</sup> trimestre. Ainsi donc pour la fin de l'année la ville aura son visage nouveau. Les illuminations en traversée de rues prises en charge par la ville redonneront un peu d'homogénéité à l'ensemble.

Ce début d'année a vu notre ville avoir les honneurs des ondes et des grandes chaînes nationales grâce tout d'abord à la fonderie et la réalisation des cloches de Notre Dame ; félicitations à l'entreprise, ses dirigeants et son personnel pour le travail accompli. Par la suite ce sont nos lavoirs restaurés qui ont attiré l'attention des médias et enfin la retransmission télévisée de la messe le 2 juin. Ce fut un moment intense pour notre paroisse et de plus porteur d'images exceptionnelles pour la valorisation de notre église. Merci et félicitations à tous.

En début de mandat, avec notre CCAS, nous avons acquis un ensemble immobilier et avec Manche Habitat initié la réalisation de 8 logements plus spécialement destinés à des personnes à mobilité réduite. Ces logements sont réalisés et seront occupés à compter du 15 septembre.

Le conseil municipal a voté la reprise de l'ancienne caserne des pompiers ; avec l'E.P.F. nous menons une réflexion pour y construire des logements qui seront accessibles aux personnes dont les revenus sont inférieurs à 1600 € par mois (pour une personne seule). Il s'agit là d'une demande forte en centre ville.

Diverses réunions de concertation ont eu lieu en mairie : installation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ; commerçants et artisans pour l'animation de la ville et plus particulièrement des magasins, etc.

Le 9 juillet il sera procédé à la pose de la première pierre du crématorium en présence de Monsieur le sous-préfet.

Comme vous le constatez, notre ville continue à évoluer et à s'embellir avec le souci de ne pas augmenter la pression fiscale.

Bonne saison estivale et bonnes vacances à tous.

Bien cordialement

Daniel Macé

**TROUVEZ LA PHARMACIE DE GARDE**  
la plus proche de chez vous !  
N°Audiotel  
**32 37**  
ACCESSIBLE 24H/24H  
\* Numéro Audiotel | 0,34 Euro TTC / min



**Mairie de Villedieu**

12 Place De La République

50800 Villedieu

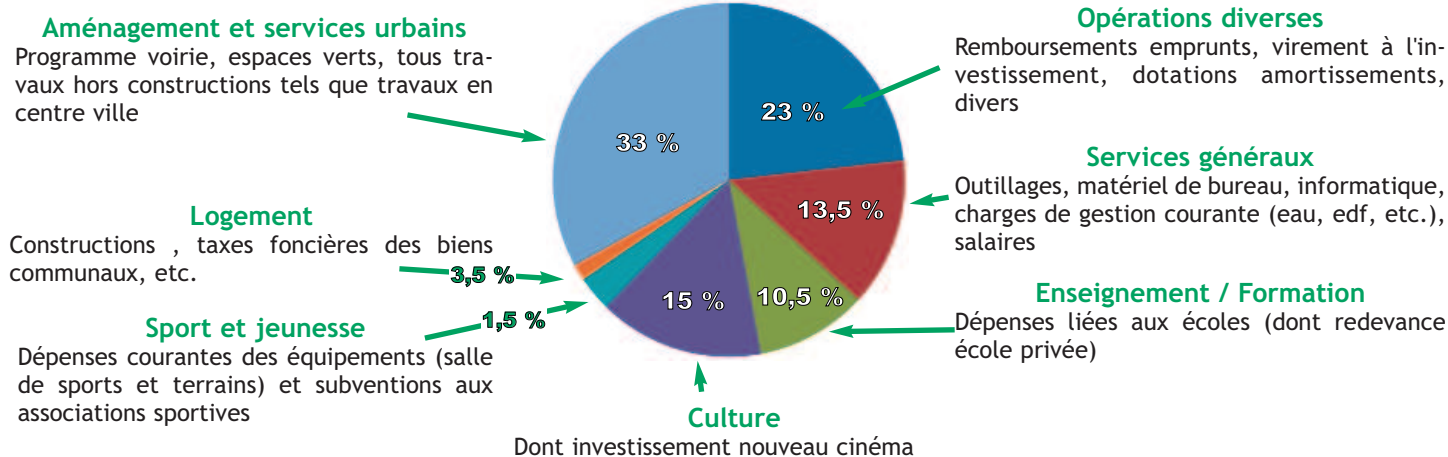
Tél : 02 33 61 00 16

Fax : 02 33 61 18 58



[www.villedieu-les-poeles.fr/](http://www.villedieu-les-poeles.fr/)

## La répartition des dépenses par grands domaines dans le budget communal 2012



La Ville de Villedieu Les Poêles mène des actions dans divers domaines, économique, social, culturel, donc durables. Pour toutes ces dépenses, notre commune doit disposer de ressources, elles se composent :

- ☞ des impôts directs payés par les habitants (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) ;
- ☞ d'impôts indirects ;
- ☞ de sommes versées par l'État ;
- ☞ de subventions de l'Europe, de l'État, du Conseil Régional et Général, etc. ;
- ☞ du paiement des services municipaux par les utilisateurs (cantine scolaire, garderies, etc.).

## La salle des associations (modulo base)

Les travaux de construction du nouveau cinéma, implanté en lieu et place de la salle des associations, devraient commencer en septembre de cette année. Auparavant, et pour pérenniser les services rendus aux utilisateurs, ce bâtiment modulaire sera déplacé aux Monts Havard, face au complexe sportif. Il sera opérationnel dès la rentrée de septembre. Le coût de la dépose et repose de ce bâtiment est estimé à trente cinq mille euros. Le nouvel emplacement du modulo base, à disposition des associations, sera fonctionnel et facilement accessible.



## Logements rue Arthur Gautier

La construction de **8 logements collectifs** est dans sa phase d'achèvement. Chaque appartement, desservi par un escalier extérieur et un ascenseur, est de type T2 ou T3 (entre 55 et 70 m<sup>2</sup>), équipé d'une cave. Ces logements devraient être livrables courant septembre 2013.



## Crématorium

Les travaux de terrassements ont commencé mi-juin. La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre est annoncée le mardi 9 juillet.

L'ouverture du crématorium est prévue courant 2014.



## Création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

**A** Villedieu-les-Poêles, le jeudi 23 mai 2013, le nouveau Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la commune de Villedieu-les-Poêles, s'est réuni en présence de :

- Monsieur le Maire de Villedieu-les-Poêles, Daniel MACÉ ;
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Lô et Secrétaire Général de la Préfecture, Christophe MAROT ;
- Monsieur le Procureur de la République auprès du T.G.I de Coutances, Mr Renaud GAUDEUL ;
- Le Commandant de la Compagnie d'Avranches, Commandant Arnaud BELTRAME ;
- Le Commandant de la C.O.B. de Villedieu-les-Poêles représentant le Commandant du Groupement de la Gendarmerie de la Manche, Major Hervé DÉPERIERS ;

et avec la participation des représentants des associations, établissements ou organismes œuvrant dans le domaine de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques, et des élus du canton.

Après l'installation des membres du nouveau C.L.S.P.D., celui-ci a adopté son règlement intérieur.

Ensuite, un état des lieux sur l'état de la délinquance sur Villedieu a été présenté au C.L.S.P.D. afin de déterminer les actions de prévention envisageables.

Un large consensus s'est dégagé pour constituer un groupe de travail ayant pour mission l'aide à la parentalité et la lutte contre les addictions (alcool et drogues).



## Le dispositif « Argent de poche »

**V**ous résidez à Villedieu, vous avez **16 ans et pas plus de 18 ans** ?  
Vous souhaitez vous investir auprès de votre ville et découvrir des métiers . . . ?



Inscrivez vous au dispositif **ARGENT DE POCHE**, en adressant un courrier à la mairie de Villedieu les Poêles.  
On ne vous demande rien d'autres que d'être motivé(e)s et curieux.

L'action consiste à la réalisation de chantiers sur le territoire de la commune, **rétribuée en argent liquide**. Vous intervenez sur le chantier, pendant les vacances scolaires, à raison de 3 heures 30 par jour comprenant une pause d'une demi-heure et dans la limite de 10 demi-journées par an.  
La rémunération est fixée à 15 € pour une mission de 3 heures. L'encadrement est assuré par le personnel communal du

## CDHAT : aides à la réhabilitation de logements anciens

**D**epuis le 1<sup>er</sup> juin 2013, des subventions plus importantes et des propriétaires occupants plus nombreux à obtenir des aides !

Afin de mieux répondre aux enjeux de la rénovation thermique du parc privé, en particulier dans les logements occupés par les ménages exposés à la précarité énergétique, le conseil d'administration de l'Anah a décidé de réorienter les aides de l'agence.

Les adaptations du régime d'aides ont principalement pour objet, de **renforcer les financements des travaux d'économies d'énergie** par l'Anah.

L'adaptation du régime des aides attendue et décidée par le Conseil d'Administration de l'Anah va permettre à **un plus grand nombre de propriétaires** situés sur le territoire de la Communauté de Communes d'être aidés pour financer des travaux d'économie d'énergie.

**Des aides également majorées pour les travaux liés à la perte d'autonomie**

**Les propriétaires bailleurs concernés par l'adaptation du régime des aides de l'Anah**



### Comment et où se renseigner ?

Avant d'engager des travaux et quel que soit son projet, le propriétaire peut se renseigner, auprès du CDHAT,

### PERMANENCES D'INFORMATION

Le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, de 9h30 à 12 h.  
Communauté de Communes du Canton de Villedieu les Poêles,  
6 Zone Artisanale de la Sienna 50800 VILLEDIEU LES POÊLES

Les propriétaires peuvent également contacter,  
Dominique COUETIL chargé d'opération du CDHAT  
au 02 33 75 62 43 ou par mail : dominique.couetil@cdhat.



**L'**OCM a pour objectif de dynamiser l'économie locale en favorisant le développement et la modernisation des entreprises artisanales, commer-

ciales et de service.

Elle vous permet de bénéficier d'aides financières pour vos investissements et vous donne accès à des opérations collectives de formation et de conseil.

L'opération est engagée par 6 communautés de communes dont celle de Villedieu afin de soutenir et développer l'activité artisanale et commerciale sur leur territoire.



Renseignez-vous :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
tél : 02 33 76 62 62.

Chambre de Commerces et d'Industrie  
tél : 02 33 91 33 91

## Secteur d'Action Gériatologique

**L**e SAG du canton de Villedieu, membre du CLIC du Bassin granvillais avec La Haye Pesnel, Sartilly et Granville, organise des réunions sous forme de conférence ou débat pour informer les familles et les personnes âgées des aides disponibles.

Toutes les réunions sont accessibles gratuitement à toutes et tous.

**À Villedieu**, deux actions sont programmées :

**La sécurité routière** le 22 octobre

**La maladie d'Alzheimer** en fin d'année

### Hors canton

☞ Conférence sur « **les risques d'internet** » (SAG de Sartilly).

Le mardi 15 octobre à Saint-Jean le Thomas.

L'intervenant est un gendarme de Saint-Lô spécialisé dans ce domaine.

☞ Spectacle théâtral sur « **l'aide au répit** ». Le jeudi 26 septembre 2013 à 14h00 à Sartilly.

☞ Séjour du 12 au 16 octobre 2013 à Noirmoutier, destiné aux couples aidants /aidés dont l'une des personnes relève de la MSA

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Mme Catherine d'Andigné au 02 33 06 42 65

Pour de plus amples informations sur toutes les actions, se rapprocher de votre mairie.

## Le tri sélectif

**L**e rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, pour la commune de Villedieu fait apparaître des quantités triées (verre, emballage, papier) **d'un niveau inférieur à celui de 2010** alors que les déchets ménagers ont diminué de 6.93 % (- 16 kilos par habitant en 2 ans).

Il nous faut apporter notamment **une amélioration pour la collecte du verre** qui reste un point faible pour notre commune.

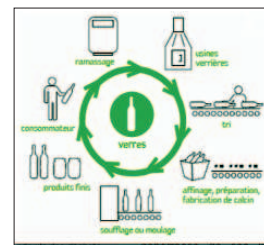
Le **recyclage du verre** est beaucoup plus simple que le recyclage du papier, car le verre peut se recycler à l'infini. Son caractère **minéral** et inerte en fait un matériau non-dangereux (sauf les tessons) mais très stable. **Si le recyclage n'était pas pratiqué, il lui faudrait plus de mille ans pour se dégrader dans la nature.**

Il y a deux méthodes pour valoriser ces **déchets** : les réutiliser s'ils sont intacts ou recycler leur matière première.

Une tonne de verre recyclée représente 0,66 tonne de **sable** et 0,1 tonne de **calcaire**, 1,17 m<sup>3</sup> et 1,46 MWh soit 0,46 tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> évitée.

75% du verre est recyclé en France.

NB : Tout **dépôt sauvage** de déchets est **sévèrement sanctionné** et relève des infractions visées au Code de l'Environnement et du Code Pénal.





## Pas de pitié pour les crottes !

Le plaisir qu'on peut prendre à se promener dans notre cité, dépend pour beaucoup de **la propreté de ses trottoirs et de ses espaces verts.**

Ne pas ramasser une crotte de chien est un acte d'incivisme qu'il ne faut pas seulement déplorer mais contre lequel il faut lutter.

**4 espaces chiens** répartis sur la commune (Parc de la Commanderie, abords de la salle des fêtes, place du Champ de Mars et espace P. Guérin) sont au minimum vidés et désinfectés très régulièrement.

**La propreté de notre ville est l'affaire de tous. Merci pour nous !**



## Le jour du seigneur sur France 2

La messe de l'émission de **France 2**, Le jour du Seigneur, a été diffusée dimanche 2 juin, jour de la **Fête-Dieu**, en direct de l'église Notre-Dame de Villedieu.

Les caméras avaient pris place le samedi dans l'église pour la répétition de la messe.



Depuis maintenant près de 65 ans, l'émission le Jour du Seigneur se déplace dans une église ou une communauté pour retransmettre la messe dominicale suivie en direct par quelque 800 000 téléspectateurs.

Le choix de Villedieu correspondait à la date de la Fête-Dieu, ce dimanche 2 juin, **fête du Sacrement**. À Villedieu, on l'appelle la fête du « **Grand sacre** » célébrée tous les quatre ans. Durant la messe, des enfants étaient chargés de lancer des pétales pour rappeler ce qui est fait durant le Grand sacre.

Avant le début de la messe, un court reportage a présenté Villedieu et rappelé cet événement.

## Nouvel EPCI



**Communauté de communes : une fusion effective le 01 janvier 2014**

29 communes constitueront cette nouvelle communauté de communes (EPCI). Il s'agit du rapprochement entre la Communauté de Communes de Villedieu, la Communauté de Communes de Percy, et les Communes de Sainte

Cécile, Le Tanu et la Communauté de Communes de Saint Pois composée de 6 Communes uniquement (Saint Maur des Bois, La Chapelle Cécelin, Boisivyon, Coulouvray Boisbenâtre, Saint Martin le Bouillant, Saint Pois).

La population totale de ce nouvel ensemble représente **15 540 habitants**. Ils seront représentés par **55 délégués communautaires**, avec au moins 1 délégué par commune. Pour **Villedieu Les Poêles 11 délégués** siègeront à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2014**, date effective de la fusion. A compter de cette date, les services administratifs de l'**Intercom du bassin de Villedieu**, c'est la dénomination du futur EPCI, seront regroupés sur un seul et même site qui serait l'actuel siège de la Communauté de communes de Villedieu, solution qui nécessitera l'adjonction de salles modulaires.

## Les animations / Dates à retenir

Le Comité des Fêtes de Villedieu renouvelle les « **Mardis de l'Été** », un ensemble de concerts gratuits proposés en soirée. Des groupes très éclectiques dans leur univers musicaux feront chanter et danser la ville de 21h à 23h.

Voici la programmation :

- 9 juillet : Khevloh (musique festive dans la lignée des Têtes Raides)
- 13 juillet : Émilio Corfa et son orchestre (bal de la Fête nationale)
- 16 juillet : Flavy Bato (chanson populaire et festive / percussions)
- 23 juillet : Groupe Nathalie Drey (pop/variété internationale)
- 30 juillet : Jet Blast (pop rock)
- 6 août : Daniel Do Valé (musique brésilienne)
- 13 août : Chicago Jam (blues)
- 27 août : Émilio Corfa et son orchestre (accordéon et variétés)

Nouveauté cette année : les concerts auront lieu au cœur de la ville, sur la **Place de la République** (dans la Salle des fêtes, en cas de pluie).

**Buvette et restauration** rapide seront proposées sur place pour agrémenter ces moments de détente.

Pour finir la semaine en légèreté, des **visites nocturnes théâtralisées** sont organisées **les vendredis soirs**, entre le 19 juillet et le 20 août.

Ces nocturnes alterneront scénettes théâtralisées et explications sur la ville, afin d'avoir un regard nouveau sur la ville. Les parties théâtralisées sont directement inspirées des Blasons, petites histoires courtes et drôles sur les habitants de Villedieu les Poêles et écrites au XIX<sup>ème</sup> siècle. **Le départ aura lieu à 20h30 à l'Office de Tourisme**. Une participation financière est à prévoir.

Enfin, le Comité des Fêtes organise son Festival de Folklore International, « **Musiques, Chants et danses du Monde** » à la fin août. Programmé les 22, 23 et 24 août, cette nouvelle édition accueille des pays hauts en couleurs, avec la Guadeloupe, l'Égypte et l'Espagne. Chacun de ces invités se produira en soirée, à 20h30, à la salle des Fêtes. Les billets sont en vente à l'Office de Tourisme. Le prix de la soirée est de 10 € ou bien un Pass à 27 € pour l'ensemble du festival (gratuits jusqu'à 13 ans inclus). Voilà une belle occasion de voyager à travers les chants, les danses, les musiques, etc.

**À ne pas manquer.**



## Expression de l'opposition

En cette veille de vacances que nous souhaitons agréables et surtout enfin ensoleillées pour tous les Sourdins, nous voulons vous exprimer que nous restons en désaccord face aux dernières orientations du Maire. Pourquoi en effet avoir cédé au diktat d'un architecte des bâtiments de France qui nous impose une fontaine de son choix, après un déménagement du monument aux Morts qui n'était pas dans ces conditions nécessaire. Après les diverses aides, cette décision coûtera aux Sourdins encore plus de 110 000 € à ajouter à tous les travaux déjà budgétés ! Les commerçants attendaient-ils cela pour relancer en centre ville un commerce qui souffre dans ce contexte économique de crise ?

Les signataires : Philippe Détrez, France Lépicier, Pierre Lechevallier